

AVANT-PROPOS

Certaines affaires me laissent un goût d'inachevé.

La justice « est passée », selon la formule, mais... en coup de vent, dirait-on. A-t-elle vu de la lumière, jeté un œil, avant de vite, vite repartir ?

Alors même que ces affaires ont duré des années, des dizaines d'années parfois, alors qu'elles ont donné lieu à de multiples procès, appels et tentatives de cassation. Comme si la justice, après en avoir fait une montagne, s'était de guerre lasse résolue à accoucher d'une souris. Faute de preuves ? Parfois. Mais grâce, surtout, au talent des avocats de la défense et à l'indéniable intelligence de certains accusés, qui s'en sont admirablement sortis.

Aujourd'hui, ils sont libres. Les victimes, elles, sont mortes. On ferme le ban ?

Non. C'est le thème de ce nouvel opus d'enquêtes. Car le doute persiste.

Le doute, c'est le droit de reposer toutes les questions, de reprendre un à un les éléments de l'enquête et du procès, de les remettre en perspective.

Pour comprendre, et tenter de lever le doute, justement.

J'ai constaté qu'en France, si on a parfaitement le droit de clamer qu'un innocent est en prison, l'inverse n'est pas possible. Si on a un doute sur l'innocence d'une personne qui a été « blanchie », on ne peut... que se taire.

Est-ce normal ?

Non, mais c'est comme ça, en vertu du sempiternel adage : « On n'a pas le droit de commenter une décision de justice. »

Il y a maldonne, pourtant. On a le droit ! Que dit la loi ? L'article 434-25 du Code pénal sanctionne « le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance ».

Mais l'alinéa suivant précise que ces dispositions « ne s'appliquent pas aux commentaires techniques ni aux actes, paroles, écrits ou images de toute nature tendant à la réformation, la cassation ou la révision d'une décision ».

Je respire ! Le fait de « douter » ne jette en rien le moindre discrédit sur notre justice, ni ne pose la question de son indépendance. Alors, coupable, ou non coupable, Dany Leprince, le « Boucher de la Sarthe » ? Et Jacques Viguier, le professeur de droit toulousain dont la femme, Suzy, n'a jamais été retrouvée ? Que dire de cet étrange Eion Bailey, qui croisa la route de

Sophie Toscan du Plantier peu de temps avant qu'elle ne meure massacrée ? Par lui ? Et Alexandre Despal-lières, un peu escroc, un peu gigolo, est-il cet empoi-sonneur en série qu'on nous présente ? André Bamberski, enfin, a-t-il eu raison de faire kidnapper le Dr Krombach, condamné par contumace pour le meurtre de la petite Kalinka ?

Tous, aujourd'hui, à l'exception de Krombach, sont en liberté. Mais tous sont passés par la case « garde à vue », puis « prison ». Certains ont été condamnés ; d'autres ont été acquittés ; parfois les deux, suivant les aléas de la procédure ; d'autres, enfin, attendent encore leur éventuel procès. Allant à leur rencontre, je me suis rendu compte qu'ils ne sont pas toujours les seuls sur qui un doute persiste. Des femmes, des amants ou des maîtresses sont parfois détenteurs de lourds secrets...

Dans chaque affaire que je retrace ici, au cours des cinq enquêtes que j'ai menées, je n'accuse jamais. Je ne suis ni procureur, ni juge, diable, merci ! Mais je vous livre, au regard des faits, des rencontres, des pistes, mon intime conviction. Argumentée, et avec franchise. Pour avoir, comme la justice, une seule exigence envers les victimes : celle de la vérité.

Une exigence qui, servie par les progrès dans l'analyse des ADN, n'est plus limitée par le temps. Dans *Disparues. Que sont-elles devenues ?* je revenais sur six affaires non élucidées. Depuis, deux d'entre elles l'ont été, grâce à des prélèvements effectués par les victimes qui ont parlé, vingt ans après. Deux sinistres personnages, « rangés des voitures » depuis belle lurette,

COUPABLE ? NON COUPABLE ?

ont eu la surprise d'être placés en garde à vue, où ils ont avoué... Ils attendent maintenant leurs procès, de même que les familles de ces deux victimes. Comme quoi, reparler de l'assassinat de cent vingt-trois coups de couteau d'une des « oubliées de l'A6 », Christelle Blétry, et du viol suivi du dépeçage de Mokhtaria Chaib, l'une des « disparues de Perpignan » n'était sans doute pas inutile.

LA GRANDE LESSIVE

L'affaire Dany Leprince

Des années durant, on a tout fait pour sauver Dany Leprince.

Devenu un symbole de l'innocence, cet échalas un peu dégarni était perçu comme un gars sans histoire, broyé par une machine judiciaire devenue folle. Il apparaissait, après des aveux extorqués *manu militari* en garde à vue, comme la victime évidente d'une épouvantable erreur judiciaire. Dany, ou la preuve vivante que quelque chose ne tournait plus rond dans les têtes, pourtant censées être carrées, de nos juges...

Son nom fit cent fois la une des médias et le combat pour sa remise en liberté devint un passage obligé de toute émission de faits divers qui se respecte – la mienne comprise. Des pléiades de soutiens avaient fleuri dans les médias survoltés et on réclamait à tue-tête la révision de son procès.

Pour hurler son innocence à la face du monde, Dany, alors en prison, décida de se déshabiller. Il devint « l'homme nu », sorte de légende enchristée,

digne de Seznec ou Papillon. Enfin, c'était l'idée, et elle venait de Roland Agret, son défenseur numéro un – une force de la nature, celui-là. Jean Valjean des causes perdues, capable pour cela de soulever des montagnes, il prit fait et cause pour Dany, lui-même ayant dans sa jeunesse été victime d'une erreur judiciaire. Il faut toutefois l'avouer, cette « *nudist attitude* » était quand même un poil *too much*. L'initiative ne frappa d'ailleurs pas démesurément les esprits.

Plus tard, sous les bons auspices de Cupidon, Dany échangea des courriers fiévreux avec Béatrice, une anesthésiste de Marmande. À la suite d'un reportage diffusé sur M6 concernant l'affaire, elle avait eu, *in petto*, la révélation de son innocence, ainsi qu'un coup de foudre hertzien pour ce « condamné à tort ». Dany l'épousa quelques mois après, à la centrale de Poissy, devant des témoins émus qui étaient aussi ses soutiens historiques, Agret en tête.

Ce n'était pas tout. Dany fut ensuite remis en liberté par la chambre de révision, puis replacé en cellule par la Cour de révision, mécontente de la décision de ladite chambre. « Là, les mecs, vous avez peut-être un peu trop révisé... » Il fut finalement relâché, pour de bon, une poignée de mois plus tard, mais muni d'un bracelet électronique et d'un chapelet d'obligations (travailler, répondre à toute convocation de la justice...) et d'interdictions (parler à sa nièce, seule rescapée du massacre, circuler dans la Sarthe et dans deux autres départements alentour et, surtout, évoquer publiquement l'affaire).

Curieusement, le jour où Dany fut enfin libéré – Grand Jour entre tous, pour lequel tant de gens avaient œuvré –, ni sa famille, ni ses amis, ni ses soutiens n'étaient présents. La seule à avoir fait le déplacement était Béatrice, sa femme, que tous les susnommés détestaient cordialement, l'accusant d'avoir fait le vide autour de leur héros. Selon eux, elle aurait odieusement tiré à elle la couverture médiatique de la défense et de la libération de Dany, jetant un voile malhonnête sur des années de lutte et d'espoir. Béatrice, d'ailleurs, leur rend bien cette haine remâchée. Elle les exècre, jugeant que les premiers soutiens de Dany n'avaient, au fond, jamais cherché qu'à empêcher de l'argent sur le dos de son affaire avec des « livres de supermarché ».

Grosse ambiance, donc.

On peut l'affirmer : l'affaire du supposé « Boucher de la Sarthe » est, sur toute la ligne, l'histoire d'un effrayant gâchis sentimental, familial, « gendarmesque », judiciaire et amical. En effet, aujourd'hui, ceux qui auraient donné leur vie pour Dany changent de trottoir s'ils le croisent. Mais, surtout, l'affaire Leprince reste comme l'histoire d'un quadruple meurtre sans coupable. À mon sens, pourtant, tout en désigne un. Un autre que Dany. Ou, pour être précis, un en plus, et autrement plus « burné » que l'accusé.

Comment en est-on arrivé là ?

C'est ce que je vais tenter de vous narrer, dans le plus strict respect de la chose jugée, évidemment. Mais en me permettant de revenir sur des faits « de la plus haute

importance » qui n'ont pas été évalués à leur exacte mesure et qui, dans cette pièce montée criminelle et judiciaire, me semblent figurer la cerise sans laquelle le gâteau n'est rien.

De l'affaire Leprince, à Thorigné, il n'est longtemps resté que la carrosserie Leprince. Garder le nom n'était pas une idée fameuse, le propriétaire étant décédé depuis plus de vingt ans... Il s'appelait Christian Leprince. C'était le frère cadet de Dany. Il est mort dans la nuit du 4 septembre 1994, « sauvagement assassiné » comme l'écrit alors le magazine *Détective*. Son épouse, Brigitte, et leurs deux petites filles, Sandra et Audrey, ont subi le même sort.

Christian Leprince possédait donc cette « Top carrosserie ». Il ne roulait pas sur l'or, mais il était aisé, menait un assez beau train de vie sans avoir à trop compter ses sous. À l'inverse, son frère Dany n'avait pas un flèche. Il tirait un sacré diable par la queue. Quant à la ville, au lieu du drame, Thorigné, c'est « Twin Peaks » au pays de François Fillon, dans un département de la Sarthe situé à la fois si près et si loin de tout.

Lorsque je me rends sur place, je piétine dans la glaise, j'escalade des talus, je pourris consciencieusement mon costard pour les besoins de la cause. À ce moment-là, il faut sortir Dany de taule et mon reportage apportera une petite pierre à l'édifice. La tâche n'est pas simple, pourtant : si je rentre dans un bar, les gens se taisent. Comme au Texas. C'est notre *French*

Texas, la Sarthe. Les individus rencontrés pour les nécessités de l'enquête ne se montrent guère plus causants. Versions modernes de caractères chers à Maupassant : ouvriers ou paysans, ils sont rudes et taiseux. Pour eux, un sou est un sou. Ils appellent un chat un chat, et ne voient jamais midi à quatorze heures. Il pourrait d'ailleurs être amusant d'imaginer cette affaire contée par l'auteur. J'imagine un superbe pastiche, genre que j'affectionne. Mais je ne suis pas là pour me lancer dans un « à la manière de », et encore moins pour plaisanter. Je suis là à m'engluer dans un champ de betteraves parce qu'une famille entière a péri, dans cette maison bordée de terres détrempées.

Le jour où je débarque dans la Sarthe, Dany est toujours embastillé. Il faut donc agir, démontrer les failles de l'enquête. Et démonter la mécanique mal en point des faits – têtus, comme de bien entendu.

Le lundi 5 septembre 1994, à 8 h 30, Brigitte Leprince ne se présente pas à son travail à La Poste, ce qui étonne ses collègues. Ne voyant pas non plus arriver leur patron à la « Top carrosserie », les employés de Christian s'inquiètent également. L'un d'eux décide d'aller aussitôt chez Christian. Nelly Hatton, la nourrice de Solène, la cadette du couple absent, est tout aussi surprise : les Leprince ne lui ont pas déposé la fillette. Il y a incontestablement un truc qui cloche. Parce qu'à Thorigné 8 h 30, c'est 8 h 30 ! On n'est pas dans le show-biz. Nelly appelle chez les Leprince. La ligne est occupée. Après quatre tentatives, ça sonne

enfin, mais personne ne répond. Bizarre. La nourrice décide alors de se rendre à leur domicile et tombe sur l'employé de Christian, qui vient de découvrir l'horreur et la lui fait entrevoir. Nelly fonce à la mairie, qui prévient à son tour les pompiers. Régis Bouttier, l'un d'entre eux, est intervenu. Il se souvient de l'appel de la nounou :

— Elle nous a dit qu'il fallait venir vite, très vite. Qu'il s'était passé quelque chose de grave chez Christian Leprince. Qu'il y avait plein de sang...

Christine Corre, journaliste à *Ouest France*, a suivi l'affaire depuis le début. Elle n'est pas près d'oublier :

— Une scène de crime inimaginable. Les pompiers ont mis beaucoup de temps à se remettre de ce qu'ils ont découvert ce jour-là.

C'est vrai. Le pauvre Régis, si longtemps après, en a encore la gorge qui se serre :

— Christian Leprince était étalé dans le couloir, ses jambes sur le cadavre de la petite Sandra, son petit chien sur lui. La pauvre bête grelottait. Lui, il était méconnaissable. Il fallait vraiment se pencher pour le reconnaître, à sa corpulence. Parce que son visage... Je ne trouve pas de mots pour le décrire...

Sa mâchoire a, en effet, été arrachée par un coup d'une violence inouïe. On est dans le gore, le film d'horreur, mais en vrai. Les victimes baignent dans leur sang. Qui pouvait en vouloir à ce point à Christian et Brigitte pour s'acharner aussi féroce sur eux et sur deux de leurs enfants ? Des dizaines de coups de

hachoir ont été portés, presque méthodiques, à la tête, aux cervicales...

Seule Solène, la plus petite de leurs trois fillettes, est retrouvée saine et sauve. Pas de trace de sang sur elle ni dans sa chambre. Mieux, sa couche de la nuit est propre. Elle sent bon, elle a été lavée. C'est une miraculée. Pourquoi a-t-elle été épargnée ? Mystère.

La presse, très vite, comprend qu'elle va couvrir ce que, dans le métier, on appelle un « fait divers énorme ». Christine Corre nous le confirme :

— D'entrée, on a su qu'il y avait quatre morts, qu'il s'agissait d'un massacre épouvantable. Immédiatement, les médias nationaux sont arrivés. Nous, les quotidiens locaux, on s'était déjà évidemment précipités sur place.

À dix mètres, juste en face de la maison de Christian et Brigitte, vit Dany Leprince, le frère aîné. Avec sa femme, Martine, rencontrée à vingt ans au hasard d'une kermesse, le jour des 24 Heures du Mans, il a eu trois filles, comme Christian. Les deux frères ont fait construire, sur le terrain donné par leurs parents, des maisons identiques, plantées là, au milieu de nulle part. Le clan Leprince est très soudé. Ils parlent peu, se confient encore moins, mais ils travaillent beaucoup. Quant aux gamines, elles sont inséparables. Robert Leprince, le papa de Christian et Dany, raconte :

— Les petites cousines, c'était comme des sœurs. Elles jouaient tout le temps ensemble, dans la cour commune...

Robert et Renée Leprince, les parents des deux frères, ont une ferme à proximité. C'est une grande bâtisse,

sisse sur la même route, à la sortie du bourg. Dany a repris l'exploitation et s'occupe d'un petit élevage de porcs. Ce qui, au pays des rillettes, met du beurre dans les épinards. Malgré tout, c'est Martine, sa femme, qui en tient les rênes. Elle porte clairement la culotte, elle est le cerveau du couple. Et de la suite ?

Gérard Hemonet, cousin des Leprince, soutien de la première heure aujourd'hui éloigné de Dany, me donne quelques précisions :

— C'est vrai que c'étaient des bosseurs. Les parents travaillaient beaucoup. Tout ce qu'ils ont eu, ils l'ont gagné honnêtement, à la sueur de leur front.

Les deux fils Leprince, dans la droite lignée de leurs géniteurs, sont bien intégrés à Thorigné. Christian a monté sa belle entreprise, tout roule. La famille est, comme on dit, honorablement connue. Dans le coin, ils font presque figure de notables, dont les valeurs seraient le courage, l'honnêteté et l'austérité. Pas des rigolos, mais des gens qui « taffent », sans relâche. La France qui se lève tôt, selon le bon mot d'un célèbre petit homme monté sur talonnettes à ressort.

Pourtant, à la ferme, même si ça bosse dur, le pognon ne rentre pas. Alors, pour joindre les deux bouts, Dany dort peu et se relève la nuit pour aller emballer des steaks hachés à la Socopa, une grande boucherie industrielle de la région.

Jean-Luc Sodibon était l'un de ses collègues :

— Dany ne pensait qu'au travail. Dans un premier temps, il a vraiment ramé dur pour avoir sa ferme.

Quand il l'a eue, il ne s'est jamais arrêté. Le travail, toujours le travail, sans relâche...

En cette fin d'été, il n'est pas question de repos dominical pour Dany et sa femme. Comme chaque jour, ils sont aux champs. Ils ont des dettes à payer et leur situation est critique, pendant l'enquête, gendarmes et journalistes s'en sont vite rendu compte. Les créanciers ne leur donnaient pas beaucoup d'espoir : si les Leprince voulaient en finir avec leurs problèmes, il fallait mettre la ferme en vente. Pour vivre où ? Les créanciers ne le disaient pas. Les créanciers, on le sait, se tamponnent toujours de la logistique.

Dans le même temps, en face, chez Christian, on tond la pelouse. On figrole. Ça sent la « *win attitude* ». La maison est pimpante, les jardinières fleuries, les filles visiblement gâtées. C'est un bonheur simple. Les revenus florissants de la carrosserie ont transformé Christian. C'est un « Monsieur », maintenant, avec une majuscule en guise de particule. Il a même offert une petite Triumph décapotable à son épouse Brigitte. Un symbole, un couronnement à Thorigné.

Forcément, entre les deux familles, entre ces deux maisons séparées de dix mètres et, surtout, entre les deux épouses, une « fracture sociale » est apparue, fracture qui s'est peu à peu métamorphosée en gouffre. C'est d'ailleurs là, dans ce fossé et à cause de lui, que tous vont bientôt disparaître. Le cousin Hemonet m'apporte ses précisions :

— Il avait de l'or au bout des doigts, le Christian. Bien plus que Dany, c'est certain. Il suffisait de

regarder sa maison. Il avait refait un étage, changé tous les volets, mis des Velux, agrandi la bâtisse. Et leurs vacances, la famille les passait au soleil, en Ardèche !

Ce soir-là, un dimanche, Christian et sa petite famille rentrent tôt d'un dîner chez les parents de Brigitte. À 20 h 50, celle-ci téléphone à son père afin de l'informer qu'elle a oublié le cageot de légumes pour la semaine. Ce détail permettra aux enquêteurs, plus tard, d'établir l'heure du crime. En face, Dany n'est pas encore rentré. Il donne un coup de main à Jean-Luc Malherbe, un voisin, qu'il aide à transporter une gazinière.

Malherbe, il fallait que je le rencontre. Une bonne tête du coin, timide et impressionné par les caméras. Il se souvient très bien de ce moment :

— On est rentrés le soir. Il était 18 h 30, 18 h 45. En tracteur, comme d'habitude. J'ai dit à Dany qu'il faudrait qu'on prenne aussi la cuisinière. Parce que l'hiver allait arriver. Et nous, on allait avoir froid. Dany a dit d'accord. Avec la bennette du tracteur, il a chargé la cuisinière et on l'a montée à la maison.

Le boulot accompli, ils arrosent de deux ou trois pastis la fin du labeur, puis Dany remonte dans sa vieille Ford pétaradante pour « se rentrer ». Il est alors, *dixit* Malherbe, pas loin de 22 heures. La nuit tombe sur la campagne sarthoise. C'est pas l'Ardèche ici, c'est pas les vacances. Des vacances, d'ailleurs, Dany n'en prend pas. Dany va bientôt se coucher. Sa nuit sera courte : à 3 heures, il doit prendre son poste à la Socopa.